



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Le vieillissement de la population réunionnaise

Question écrite n° 1872

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées sur le vieillissement de la population réunionnaise. La population vieillit et à La Réunion ce vieillissement s'accélère. Selon l'Insee, le nombre de Réunionnais âgés de 60 ans ou plus ferait plus que doubler à l'horizon 2050 : il passerait de 115 000 en 2013 à 289 000 en 2050. Du *baby-boom* on se dirige vers le *papy-boom* et La Réunion n'est pas prête à faire face à ce défi. Au vieillissement naturel s'ajoute la dépendance précoce en raison de la situation sociale ou encore du mal-être. Si rien n'est fait, cela va aggraver les souffrances des personnes âgées mais aussi des familles. Pour le conseil économique et social de la Réunion, le « bien vieillir » deviendra donc une préoccupation importante au sein des familles réunionnaises. Pour les acteurs publics, il y a des choix stratégiques à faire en matière d'investissements, tant matériels (logements, infrastructures, etc.) qu'immatériels (formation, santé, etc.), pour répondre aux besoins. Dans un premier temps, M. le député demande à M. le ministre s'il serait favorable à la création d'un grand service public d'aides à la personne qui aborderait les questions de statut, d'organisation, des revenus ou encore des conditions de travail ? Et dans un deuxième temps, s'il compte inciter les demandeurs d'emploi de La Réunion à s'orienter vers ces métiers ? Et enfin, le congé solidarité familiale est d'une durée de 3 mois, renouvelable une fois mais non rémunéré, alors que l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie est d'une durée maximale de 21 jours et dont le montant est de 59,63 euros. Il lui demande aussi s'il serait possible d'harmoniser le congé solidarité familiale et l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1872

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2022](#), page 4382

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)